



COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE  
**PROGRAMME  
DE BACCALAURÉAT**  
EN SCIENCES COMPTABLES, CONCENTRATION CPA

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)  
[www.cpaquebec.ca](http://www.cpaquebec.ca)

# COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec en Outaouais doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
<b>Information financière</b>	
CTB 1823	Introduction aux états financiers
CTB 1833	Analyse des états financiers
CTB 1863	Immobilisations et instruments financiers simples
CTB 1883	Sujets particuliers en comptabilité
CTB 1933	Comptabilité en contexte international
CTB 1983	Comptabilité des placements complexes
<b>Comptabilité de gestion</b>	
CTB 1873	Compréhension et contrôle des coûts
CTB 1893	Analyse et prise de décisions
<b>Audit et certification</b>	
CTB 2003	Contrôle interne
CTB 1923	Principes d'audit
<b>Fiscalité</b>	
CTB 1843	Fiscalité des particuliers
CTB 1903	Fiscalité des entreprises et des investisseurs
<b>Finance</b>	
FIN 1143	Évaluation des projets d'investissements
FIN 1153	Politiques de financement
<b>Stratégie et gouvernance</b>	
CTB 1953	Contrôle de gestion stratégique
MNG 1433	Gestion stratégique
<b>Autres connaissances</b>	
<b>Technologies de l'information</b>	
CTB 2023	Système d'information comptable
<b>Droit</b>	
DRT 1073	Droit commercial
<b>Économie</b>	
ECN 1463	Analyse microéconomique
ECN 1473	Analyse macroéconomique
<b>Méthodes quantitatives et statistiques</b>	
MQT 1223	Introduction à la statistique de gestion
<b>Cours requis par l'UQO pour DESS-CPA</b>	
CTB 1993	Activité d'intégration en sciences comptables
CTB 1973	Audit des états financiers et autres missions
CTB 1943	Réorganisations et planification fiscale

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE  
Véronique Plouffe, CPA auditrice, CA  
Tél. : 819 595.3900 [1715] Téléc. : 819 773.1760  
veronique.plouffe@uqo.ca  
Site Web : is.gd/uqo\_cpa

MISE EN GARDE  
Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec en Outaouais exige une moyenne de 3,2/4,3.